

AUX CÔTÉS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DES ÉLEVEURS FACE À LA DERMATOSE

NODULAIRE CONTAGIEUSE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SOUTIENT SES AGRICULTEURS



Détectée au mois de juin dernier sur les territoires des Pays de Savoie, la dermatose nodulaire contagieuse a touché durement la filière bovine laitière de notre département. Face à cette situation, le Département de la Haute-Savoie s'est mobilisé aux côtés de la Chambre d'agriculture, en faveur des éleveurs et de la profession toute entière.



Les conseillers départementaux à l'occasion du vote des actions de soutien aux éleveurs le 21 juillet dernier (en séance publique).

LES ACTIONS CONCRÈTES:

- Vote en urgence d'un budget d'intervention de 300 000 euros en séance publique (7 et 21 juillet 2025).
- Mobilisation du dispositif « Réagir » de la Chambre d'agriculture, subventionné par le Conseil Départemental (37 000 euros en 2025).
- Acquisition et mise à disposition de deux couloirs de contention (pour immobiliser les animaux en toute sécurité) dans le cadre de la vaccination (coût : 33 000 euros).
- Mise à disposition, sur la base du volontariat, de sapeurs-pompiers et de vétérinaires du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) lors des vaccinations.
- Soutien à l'interprofession laitière des Savoie (subvention de 19 200 euros) pour l'achat de 16 chariots de traite mobile.
- Mise à disposition des psychologues du Conseil Départemental pour soutenir les agriculteurs.
- Aide départementale d'urgence de 3000 euros par famille pour les éleveurs dont le troupeau principal a été abattu. Ces aides ont été abondées de 1000 euros, respectivement par la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie et celle des Sources du Lac. A ce jour, 26 familles bénéficiaires.
- Aide départementale de 3000 euros par famille d'éleveurs « jeunes agriculteurs » touchés par l'abattage d'une partie de leur troupeau. A ce jour, 21 familles bénéficiaires.
- Mobilisation du Département afin d'accorder le Revenu de Solidarité Active (RSA) aux éleveurs affectés par la dermatose nodulaire contagieuse.



Département de la Haute-Savoie 1, avenue d'Albigny 74000 Annecy 04 50 33 50 00

